

Section Vaisseaux

Types de cours de la section Vaisseaux SSUM

1. Cours de base - module Vaisseaux

- Durée : 18 heures, dont au maximum 20 à 30 % d'exercices pratiques
- 4 participants au maximum par appareil
- 4 participants au maximum suivis par un tuteur reconnu par la SSUM

Avoir suivi le cours de base de la section Vaisseaux est l'une des conditions à remplir pour obtenir l'attestation de formation complémentaire Echographie - module Vaisseaux. Les titulaires de l'attestation de formation complémentaire peuvent créditer ces heures de cours sur le compte des cours de mise à jour (*refresher*).

2. Cours final - module Vaisseaux

- Durée : 18 heures, dont au maximum 20 à 30 % d'exercices pratiques
- 4 participants au maximum par appareil
- 4 participants au maximum suivis par un tuteur reconnu par la SSUM

Préparation à l'évaluation finale sommative

Avoir suivi le cours final de la section Vaisseaux est l'une des conditions à remplir pour obtenir l'attestation de formation complémentaire Echographie - module Vaisseaux. Les titulaires de l'attestation de formation complémentaire peuvent créditer ces heures de cours sur le compte des cours de mise à jour (*refresher*).

La réalisation des cours de base et des cours finaux incombe au Comité de la section Vaisseaux en collaboration avec les groupes de travail des différents modules Vaisseaux concernés. Un responsable de cours de la section Vaisseaux de la SSUM reconnu par ladite section peut demander à la Commission de formation postgrade de la section Vaisseaux l'autorisation d'organiser un tel cours. Pour ce faire, il présentera le programme du cours, avec les noms des responsables du cours et des tuteurs, ainsi que des sponsors (le monosponsoring doit être évité). Le programme contiendra également des indications précises de temps pour la partie théorique et la partie pratique, cette dernière devant représenter au maximum 20 à 30 % de la durée totale du cours.

3. *State of the Art Lecture*

- Durée : au moins 45 minutes
- Sujet important dans le domaine de l'échographie vasculaire présenté par des orateurs chevronnés.

Les exposés *State of the Art* sont proposés en particulier aux assemblées générales et lors des séminaires trinationaux (Suisse, Autriche, Allemagne).

Le Comité de la section Vaisseaux vérifie la pertinence du sujet et s'assure que l'exposé est à la hauteur d'un colloque scientifique.

Les titulaires de l'attestation de formation complémentaire peuvent créditer ces heures de cours sur le compte des cours de mise à jour (*refresher*).

4. Cours de mise à jour (*refresher*)

Durée : au moins une heure

Intervenants : spécialistes compétents et expérimentés, dont l'échographie vasculaire fait partie du quotidien professionnel

La Commission de formation postgrade de la section Vaisseaux de la SSUM décide le nombre d'heures à créditer.

Le nombre d'heures de formation pratique pouvant être créditées ne doit pas dépasser le nombre d'heures de formation théorique.

Un responsable de cours ou un tuteur de la section Vaisseaux de la SSUM reconnu par ladite section peut demander à la Commission de formation postgrade de la section Vaisseaux qu'un cours soit reconnu comme un cours de mise à jour de la section Vaisseaux de la SSUM. Pour ce faire, il présentera le programme du cours, avec les noms des responsables du cours et des sponsors (le monosponsoring doit être évité).

Tout cours reconnu par la Commission de formation postgrade de la section Vaisseaux et par la Commission de formation postgrade de la SSUM peut :

- utiliser le logo de la SSUM ;
- annoncer le cours avec le nombre d'heures reconnues comme cours de mise à jour (*refresher*) de la section Vaisseaux de la SSUM ;
- faire publier le cours sur le site Internet de la SSUM sous le patronage de la section Vaisseaux.

Aspects généraux :

Les frais des cours doivent être appropriés et sont soumis à l'approbation de la section Vaisseaux de la SSUM.

La section Vaisseaux de la SSUM ne participe ni aux bénéfices ni aux pertes financières d'un cours et n'assume aucune garantie de couverture en cas de déficit. Pour obtenir la reconnaissance officielle de la SSUM, tous les cours doivent être publiés sur le site Internet de cette dernière.

04.9. 2010

Révision 3/2016